

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA		ÉTRANGER	
Un an,	\$1.00	Un an,	\$1.50
Six mois,	50c	Six mois,	75c

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne 10 ct
 par insertion subséquente, la ligne 5 ct
 Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion 50 ct
 par insertion subséquente 25 ct
 Avis de naissances, mariages et décès 25 ct
 Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés
 Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc., par chaque insertion 25 ct
 Tarif spécial pour annonces à long terme.

NOTES LOCALES

M. Félix Hébert est allé en promenade à Rockland Me, chez son fils Jim.

M. Pierre Collin, de Albertine était de passage dans notre ville au commencement de la semaine.

M. Louis Pelletier, de Ledges N. B. était de passage dans Edmundston ces jours-ci.

M. Edmond Néron, voyageur de commerce de la maison P. G. Buisnière de Lévis est dans le comté de Madawaska, dans l'intérêt de sa maison.

M. l'avocat Henri C. Hamel, agent consulaire des États Unis, à Cabano, P. Q., était de passage à Edmundston, de retour d'un voyage d'affaires à Boston, New York et Biddford.

Glendyne, P. Q.

M. Dufour était en visite dans notre village la semaine dernière chez ses parents, les familles Levesque et Brun.

M. Fortuna Chassé, barbier, fait des réparations à son salon de barbier.

On annonce que ce populaire barbier va probablement prendre femme dans un temps rapproché.

On dit aussi que M. Jean Thériault, autrefois de Da-houise, doit aussi unir son petit cœur à celui d'une de nos institutrices.

On est à construire un moulin à bois de pulpe sur les lots de la compagnie Glendyne-Slate Roof Co. Ce moulin sera en marche bientôt ainsi que la carrière d'ardoise qui sera en opération au printemps. La compagnie aura alors besoin de deux cents ouvriers d'œuvre.

Les chantiers de Glendyne vont en perfection, malgré le manque d'hommes. On en a besoin d'une centaine d'hommes.

Les moulins à scie de Clair, à Clair Siding, et de A. Brun de la station Glendyne seront en marche après les fêtes.

Les travaux de construction de la "Tank" vont à merveille et seront terminés à la fin de la semaine. Nos félicitations à M. Morin, contracteur, pour la rapidité avec laquelle il a exécuté ces travaux.

M. J. A. Lavoie a souffert d'une terrible indigestion ces jours derniers.

M. François Grandmison est presque venu sur son lit de mort. La cause de la maladie est inconnue. Certains veulent dire qu'il s'est empoisonné en buvant un liquide d'une canne dont le bouchon s'était décomposé au contact de l'alcool. Lui assure que c'est dû à une boîte de tomates. Ha! c'est peut être vrai.

Au printemps, M. Louis Philippe Vaillancourt doit mettre à l'eau sur le Lac Long un bateau à vapeur de 125 pieds de longueur et de 40 forces mécaniques. M. Elouard fils de Johnny en sera le capitaine et sa femme, la cuisinière. Nous sommes enchantés de cette organisation et nous souhaitons à M. L. Ph. Vaillancourt tous les succès.

Mlle Thérèse Nolin, institutrice, de ce village doit partir le 21 des mois pour passer les fêtes de Noël chez ses parents à Cabano.

M. Alfred Turgeon, forgeron, a pris le contrat du charoyage de la brique pour la Glendyne Slate Roof Co.

M. Chas Caron de Rivière Bleue, entrepreneur de chantiers à Glendyne s'est cassé une jambe la semaine dernière en travaillant

lans ses chantiers.

M. Florent Gorvais doit ouvrir un magasin général la semaine prochaine. Il a pour représentant M. Roy de St-Hilaire qui est arrivé depuis une semaine accompagné d'une dame.

Chez M. et Mlle Baptiste Laplanche est arrivé un gros garçon. Nous ne savons pas définitivement qu'il sera dans les honneurs, mais nous supposons que ce sera M. Will O. Nadeau, contre maître de la con Fraser Limited, et sa bien aimée.

M. Hubald Albert est en voyage d'affaires à Québec. Il sera de retour à son bureau la semaine prochaine.

J'Y SUIS PAS.

BUANDERIE

J'informe les Dames et Messieurs qu'à partir du 15 mai je recevrai tout habit ou robe que je nettoierai et presserai de façon à ce que tout le public soit satisfait.

Ouvrage Garanti. Prix modérés.
 HARRY FONG,
 Edmundston

DR Z. VEZINA

Ex-élève des Hôpitaux de Paris
 —Médecin spécialiste—
 de l'Hôpital de Fraserville
 Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.

Bureau: 151 rue Lafontaine
 Fraserville, P. Q.
 Tél. Kamouraska, No. 321
 Tél. National " 519

Heures de Bureau:
 10 hrs à 11.30 hrs a. m.
 2 hrs à 5 hrs p. m.
 Soir: 7 à 8 P.M.

NEW VICTORIA HOTEL

Rue Victoria

Chambres confortables. Service de premier ordre.
 Salles déchantillons à la disposition des voyageurs.

Mme W. F. BOURGOIN,
 Edmundston, N. B.

My Business

If a fellow loves a girl,
 That's his business;
 If a girl loves a fellow,
 That's her business;
 If they both love each other
 That's their business;
 But—if they marry,
 They need life insurance—
 And that's my business.

A. P. LABBE,

Manager.
 Union Mutual Life Insurance, Co.
 Résidence: St. Leonard, N.B.
 Agency: Van Buren, Maine.

Au Public

J'informe le public que je représente la maison

Gault Are Metal Co.
 de l'Ontario, manufacturier de Bardeau en acier pour couvertures de bâtisses et de Tôle pour finir l'extérieur et l'intérieur des maisons.

J'achete aussi la laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 32 cts la livre, non lavée.

JOS. J. MARTIN,
 St-Jaques, N. B.

Les Promesses du S. Cœur

Nous avons parlé dans un récent numéro, d'un livre intitulé: "Les Promesses du S. Cœur" dont l'auteur, le Rev. Joseph Freceon demeure au No 412 Maiu St. S. Chippawa Falls, Wis. Nous sommes heureux de pouvoir publier à ce sujet une lettre adressée à l'auteur par Sa Grandeur Mgr Bruchésie, Archevêque de Montréal.

Nous le répétons, il n'y a guère de meilleur moyen de reprendre la dévotion au Sacré-Cœur que de faire distribuer ce beau livre de 450 pages et très artistiquement relié. Avec sa Grandeur nous voudrions le voir dans toutes nos familles et nous nous ferons un plaisir de transmettre les commandes que l'on voudrait bien nous confier.

Nous rappellerons encore à nos lecteurs que le livre se

vend \$1.75 l'unité chez l'auteur et qu'une réduction considérable sera faite suivant le nombre demandé.

Montréal, 19 nov. 1916
 Mon bien cher Père,

Je ne sais comment vous dire ma reconnaissance pour l'envoi de votre bel ouvrage: "Les promesses du Sacré-Cœur." C'est un livre qui reconforte et console. Je le ferai annoncer et recommander dans notre La Semaine, Religieuse. Je voudrais le voir dans toutes nos familles. J'irai souvent y retremper mon âme. Que Notre-Seigneur lui-même vous récompense du zèle inlassable que vous mettez à le faire connaître et à le faire aimer.

Bien sincèrement à vous,
 † PAUL,
 arch. de Montréal.

Pour le 165e

Nous regrettons beaucoup que l'annonce d'une assemblée à Moncton des amis du 165e bataillon, nous soit parvenue trop tard pour publication dans notre numéro de la semaine dernière. Cette assemblée a lieu ce soir même, par conséquent notre annonce arrive trop tard pour que nos lecteurs amis du 165e, qui habitent notre comté puissent se rendre à l'appelle.

Nous espérons toutefois que cette assemblée sera féconde en résultats et que les petites difficultés qui existent encore vont se dissiper et que tous les vrais patriotes vont se donner la main et travailler à compléter notre bataillon national. Il ne sera pas dit, nous l'espérons, que les fran-

çais des Provinces Maritimes ont décidé de former un bataillon et qu'ils n'ont pas pu réussir.

Dans toutes les paroisses des provinces maritimes il y a un certain nombre d'hommes qui pourraient, s'ils le voulaient, donner leur nom et aider à remplir les cadres de ce bataillon. Nous comprenons que tous les hommes en état de porter les armes ne soient pas capables de quitter leurs familles, ou leurs intérêts pour aller à la guerre. Ceux-là cependant peuvent encore aider et aider beaucoup en encourageant les autres à se rendre à l'appel ou en prêtant main forte aux officiers recruteurs qui peuvent être dans nos parages.

Ça se Comprend

L'Acadien dans l'affaire de la M. H. A. s'est bien rendu compte qu'il s'est mis le doigt dans l'œil, mais comme il est un brave à quatre poils il n'a pas le courage de l'avouer. C'est ce qui explique sa petite remarque dans la colonne éditoriale d'un de ses récents

numéros. Il fera bien de ne pas suivre l'exemple de John Bull dans sa caricature, toujours en colonne éditoriale qui demande "more rope". Avec un peu plus de corde en effet, l'Acadien se pendrait très certainement.

Pas Content

Pauvre voyageur, ce que ça l'aigrir quand nous nous mettons dans sa route. Il s'est donné pour mission de faire croire aux lecteurs de l'Acadien que les conservateurs n'ont jamais fait que des crimes, et que les libéraux sont des petits saints qu'il faudrait garder dans une niche. Et nous avons l'audace de lui rappeler que dans leur 15 ans de règne les libéraux ont trouvé moyen de nous nommer un sénateur, le sénateur Comeau de la Nouvelle Ecosse que toutes les autres nominations fait par ce cher parti "amis des Acadiens" ont été marquées au sceau de l'injustice la plus criante. Et peut-être sommes nous sur le point d'ajouter que le feu juge Landry avait été nommé par les conservateurs, que les sénateurs Arseneau, Poirer et Girault sont des nominations conservatrices. Grand Dieu que nous sommes indiscrets et que ce cher ami voyageur a raison de se mettre en colère. Que ne peut-il nous imposer silence!

Nous regrettons de vous le dire, voyageur, vos colères ne nous font ni chaud ni froid. Nous avons protesté contre la nomination du juge Chandler

et nous le faisons encore. Nous avons qualifié d'injuste cette nomination et nous ne prétendons pas essayer d'accuser le gouvernement conservateur qui en est coupable. Nous avons réclamé et nous réclamons encore la nomination d'un sénateur acadien, et si cette nomination n'a pas lieu nous crions encore à l'injustice. Mais quand nous voyons un journal pousser le servilisme politique jusqu'à exprimer de la reconnaissance à un parti de nous avoir donné un sénateur irlandais quand un Acadien aurait dû être nommé parce que cela nous donnait un député Acadien de plus, "comme si le gouvernement choisissait les députés", et bien nous ne sommes pas capables de voir beaucoup de sincérité dans de tels gens, et leurs spasmes patriotiques qui se traduisent en admiration pour les fautes des libéraux et en mouvements d'horreur pour les mêmes fautes des conservateurs, nous semble, suivant votre expression, un exemple de "l'hypocrisie de ce bas monde". Et nous le disons même au risque que quelqu'un de vos lecteurs s'en aperçoivent.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

ouvrira prochainement

Une succursale à Bathurst, N. B.
 Edifice McKenna, rue Front.

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE:

Caraquet,	M. P. E. Moreault, Gérant.
Edmundston,	" L. A. Gagnon, "
Moncton,	" J. E. St-André, "
St-John,	" D. W. Harper, "

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Très Important

J'informe ma nombreuse clientèle et le public en général que je dois déménager mon atelier de tailleur le

1er MAI

dans la maison de JOE BERUBE, Rue de la Traversée. Porte voisine de la Pharmacie.

UNE VISITE EST SOLLICITEE
 SATISFACTION GARANTIE
 A DES PRIX RAISONNABLES

J. F. LEBEL,
 Tailleur
 Edmundston, N. B.

Important

Sauvez les cendres de vos poeles: cendre de bois. Elles ont de la valeur. Nos voitures iront à vos portes pour les acheter et les ramasser.

Mais il faut que les cendres soient préservées sèches. Ne les laissez pas à la pluie, car elles perdraient de leur valeur.

Aroostook Chemical Co.,
 Van Buren, Me.

Sheriff's Sale

NOTICE is hereby given that by virtue of an execution issued out of the Madawaska County Court in which John Wilson Lee and Frederick Wilson Lee, doing business under the firm name and style of J. W. Lee & Company are Plaintiffs and James E. Clair is Defendant, issued by J. E. Michaud, Plaintiff's Attorney, on the 16th day of September A. D. 1916, a levy having been made by me for this purpose of satisfying the said execution, there will be sold at Public Auction in front of the Court House at the town of Edmundston, in the County of Madawaska, on the ELEVENTH day of January A. D. 1917, at the hour of two o'clock in the afternoon, all the right, title and interest, claim and demand what soever either at law or in equity of the above named James E. Clair, in and to—
 "All that certain piece, parcel or lot of land and premises, situate, lying and being in the Parish of Clair, in the County of Madawaska,

in the Province of New Brunswick described as follows:—Beginning at a post standing at the southerly corner of land owned and occupied by Mrs James Anderson and adjoining the land of one Thomas Clair and Georgienne Clair his wife, thence in anotherly course by the shortest distance until it strikes the Railway land of the Temiscouata Railway a distance of about two hundred and forty feet, thence in a westerly direction along the said Railway land a distance of one hundred feet thence in southerly direction and by the shortest route to the highway road, thence in an easterly direction along said highway road a distance of one hundred feet to the place of beginning, in cluding in the said parcel of land all the buildings and premises."

Dated at the Town of Edmundston, in the County of Madawaska this 3rd day of November A. D. 1916.

MICHEL F. FOURNIER,
 Sheriff, Madawaska County.